



L'ASSISTANT DE RÉALISATION / BLOC 3

Repérer les décors

(long-métrage, série, unitaire)

FORMATION 2022-2023

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



SOMMAIRE GENERAL

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-5
Descriptif des activités	PAGES 6-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Public concerné et objectifs	PAGE 10
Modalités de mise en œuvre	PAGE 11-12
Contenu de l'action	PAGES 13-14
Programme détaillé	PAGES 15-16
Conditions générales de vente	PAGES 19

Durée hebdomadaire des formations : 36 heures

Horaires hebdomadaires : 9h30-13h30 et 14h30-18h30

Lieu de formation : Paris 20^e

Renseignements : 01 40 30 22 35

**LE CEFPPF
EN QUELQUES MOTS**

La démarche du CEFPPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. **Plus de 7 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.**

Le CEFPPF fait **appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations**. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – **producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion...** – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « **démarche qualité** », **fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable** des candidats, une **coordination pédagogique** des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, **la contribution d'experts** chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le **suivi post-formation** et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF conventionnées par l'AFDAS donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. **Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.**

NOS ENGAGEMENTS



Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPPF continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

REPÉRER LES DÉCORS





Bloc d'activités 3 :

Repérer les décors (long-métrage, série, unitaire)

- Préparation du repérage de décors
- Recherche de décors naturels, intérieurs, en France ou à l'étranger
- Organisation des repérages des décors et des lieux de tournage
- Rendre un décor prêt au tournage
- Vérification de l'état des lieux de tournage

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. **Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.**

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

55, rue Etienne Marey 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

■ Profil professionnel des stagiaires :

Régisseurs, troisièmes assistants réalisateurs, assistants de production.

■ Pré-requis, expérience professionnelle :

Niveau au moins équivalent au Bac ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un curriculum vitæ.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

■ Objectif principal :

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis l'ensemble des connaissances de base nécessaires à l'exercice de la fonction de repéreur de décors

■ Objectifs détaillés :

A l'issue de ce programme, les stagiaires :

- Prépareront le travail de repérage sur la base de la lecture d'un scénario
- Effectueront des recherches de décors : bâti, décors naturels o
- Prépareront un décor pour le rendre « tournable »



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	2 semaines (70 heures) soit 10 jours
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35 – 01 40 32 45 00
Date des sessions :	Du 17/07/2023 au 28/07/2023 Du 01/10/2023 au 13/10/2023

FORMATEURS

Responsable pédagogique : Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPF

Les Formateurs référents et les intervenants sont tous des Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique : Alternance de formation théorique et d'exercices pratiques (Travaux Dirigés, une simulation professionnelle à partir d'un scénario de long métrage).

Nombre de stagiaires par poste de travail : 1 ordinateur Mac par personne (logiciel Pack Office + License MMS)

Modalités d'évaluation : Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique.



Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de mois :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Validation finale pour l'obtention du titre :

L'acquisition des 4 blocs fait l'objet de la remise du titre RNCP

TITRE INSCRIT AU RNCP DEPUIS : 2020

CONTENU DE L'ACTION





■ SEMAINES 1 ET 2:

PHASE DE PRÉPARATION AU TRAVAIL DE REPÉRAGES

MÉTHODE DE RECHERCHE ET PHASE DE PRÉPARATION D'UN DÉCOR

PROGRAMME DÉTAILLÉ





■ SEMAINE 1 :

LE REPÉRAGE : DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET DES SES SAVOIR FAIRE

■ 1^{re} journée :

Description des activités

Les principaux domaines d'activité d'un repéreur, ses relations avec la production et les autres membres du tournage, ses missions.

Son recrutement, le travail avec le réalisateur et l'équipe mise en scène.

Exemple concret : Simulation pratique de repérage de deux décors (intérieur et extérieur)

■ 2^e journée :

Simulation pratique

Suite de la simulation pratique de repérage de deux décors (intérieur et extérieur), choix des clichés, présentation des repérages.

Les commissions du Film / Paris film

■ 3^e journée :

Intervention d'un architecte en chef des monuments historiques

Quelques repères historiques architecturaux

Intervention d'un chef décorateur

Problématiques de transformation d'un décor.

Exemples de décors de films

Visite Virtuelle de plusieurs immeubles de style architecturaux différents

■ 4^e journée :

Intervention d'un Directeur de production

Les contraintes économiques et légales

Le dossier à remettre à la production

Intervention d'un régisseur général

L'accessibilité à un décor pour une équipe de tournage

Les autorisations spécifiques et sécurisation sur lieux de tournage à risque.

■ 5^e journée :

Intervention d'un chef opérateur

L'efficacité d'une prise de vue (appareil photo numérique / Caméra)

PHASE DE PREPARATION ET MISE EN ŒUVRE DE REPERAGES

TP : Dépouillement d'un scénario orienté vers la recherche ciblée de lieux de tournage et compréhension des problématiques de recherche de décors en fonction du plan de travail
Mise en place d'une matrice multicritères pour structurer les recherches

Les outils du repéreur (logiciel de mise en page, appareil photo)

TD : Préparation des repérages, recherches internet, appels téléphoniques...

■ SEMAINE 2 :

PHASE DE PRÉPARATION AU TRAVAIL DE REPÉRAGES

■ 1^{re} journée :

Intervention d'un réalisateur & d'un premier assistant réalisateur ou d'un repéreur :

TP : Analyse des intentions artistiques du scénario pour cibler un décor extérieur

TP : recherches des décors intérieurs selon des intentions de réalisateur

■ 2^e journée :

TP : recherches des décors Intérieurs selon des intentions de réalisateur

Intervention d'un avocat spécialisé dans la propriété intellectuelle

Les droits à l'image. Les contrats décor

■ 3^e journée :

TP : recherches des décors extérieurs selon des intentions de réalisateur

■ 4^e journée :

TP recherches des décors extérieurs selon des intentions de réalisateur

Préparation du dossier à présenter face au jury

■ 5^e journée :

Soutenance orale du dossier face à un jury de professionnels



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

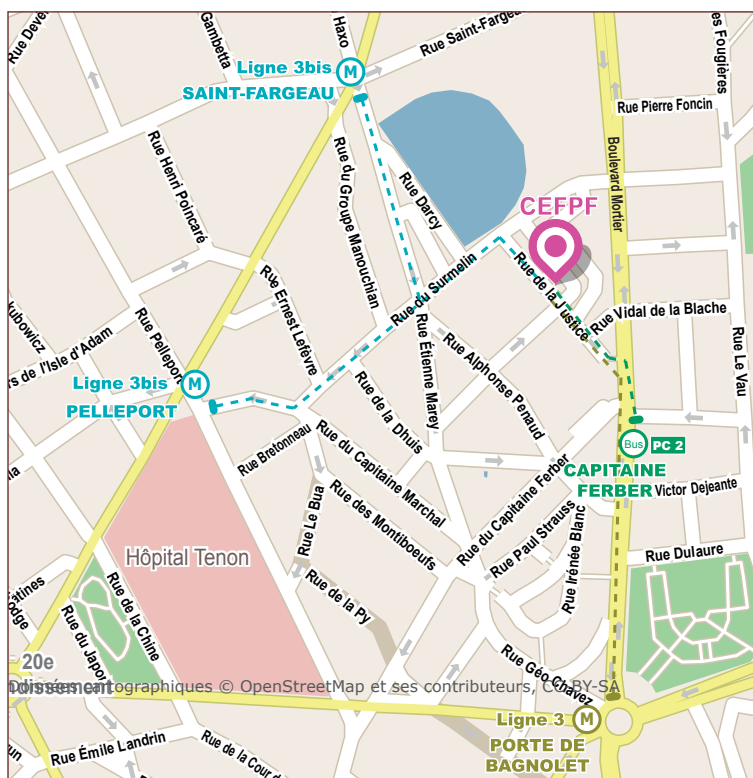


www.cefppf.com

Centre Européen de Formation à la Production de Films



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

55, rue Etienne Marey
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur **Facebook**



www.facebook.com/CEFPF

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

